

# Formation des acteurs

Identification des besoins en formation  
Maquettes des modules de formation

***Roukia SAIRI***

**Octobre 2013**

# Sommaire :

---

<b>I. Introduction</b>	<b>3</b>
<b>1<sup>ère</sup> partie : analyse des besoins en formation</b>	<b>5</b>
<b>Les besoins en formation de</b>	<b>6</b>
L'Accompagnateur	6
Le chef de projet de l'association	13
Les membres de la cellule de veille	17
Le Chef de service de promotion de l'éducation non formelle	20
<b>2<sup>ème</sup> partie : Maquettes des modules de formation</b>	<b>24</b>
1. Technique d'accueil et méthodes d'accompagnement	26
2. Médiation scolaire : concepts, méthodes et techniques	27
3. Communication, négociation et persuasion	28
4. Planification des actions d'accompagnement	29
5. Suivi, évaluation et capitalisation	30
6. Conception et animation des activités d'accompagnement	31
7. Planification pédagogique : Conception de la progression	32
8. Construction et gestion du partenariat	33

## Introduction :

---

L'appui assuré aux élèves à risque de rupture scolaire par l'activité de l'accompagnement s'inscrit dans une vision qui cible :

- Le développement de l'autonomie des élèves accompagnés
- Le développement de la convergence des interventions qui cible la population des élèves
- L'Amélioration de la vie scolaire au sein de l'établissement cible, conséquence souhaitée des deux premières attentes du programme.

Initié au niveau local par le service de la promotion de l'éducation non formelle, le programme est mis en œuvre par l'établissement scolaire et l'association porteuse de projet, en collaboration avec les acteurs de l'environnement scolaire et les parents des élèves

L'accompagnement scolaire, qui cible particulièrement les élèves en situation de risque de décrochage, issus principalement des populations des élèves ayant bénéficié de l'école de la deuxième chance, élèves en transition scolaire et ceux ayant réintégré l'école dans le cadre de l'opération « Kafila », repose sur la démarche de l'accompagnement et les capacités de l'accompagnateur à :

1. Appuyer les élèves en risque de rupture dans la réalisation de leurs projets de réussite
2. Contribuer au développement d'un environnement socio-éducatif favorable aux apprentissages scolaires et sociaux et à la promotion de l'épanouissement, de la santé et du bien-être dans l'établissement scolaire cible.

Dans la poursuite de ces buts, l'accompagnateur œuvre en association avec les autres acteurs du programme, dans un cadre de coopération et d'harmonisation des interventions, en prônant la participation de l'élève et sa prise en charge de son projet de réussite scolaire.

Considérant les missions et fonctions des différents acteurs et les exigences de la démarche de l'accompagnement, le renforcement des capacités et la professionnalisation des interventions des 4 principaux acteurs est une action fondamentale pour la réussite de ce programme.

Les autres protagonistes, à savoir les acteurs de l'environnement ne seront pas appelés à réaliser des activités spécifiques, autres que celles habituellement mis en œuvre. Ils sont sollicités à traiter l'élève accompagné comme tout autre participant. Seules les activités de suivi du parcours de l'élève sont spécifiques, d'où l'intérêt de bien préciser l'utilisation et l'exploitation des outils de suivi dans les réunions de coordination.

Quant aux parents des élèves, ils sont les acteurs de la pérennisation de l'accompagnement des leurs enfants. Leur formation est fondamentale et constitue un des volets de l'accompagnement scolaire, pris en charge par l'accompagnateur.

## Rappel de la méthodologie d'identification des besoins en formation :

---

Identifier les besoins en formation des différents intervenants dans le cadre du programme consiste à établir les écarts entre les compétences requises et celles acquise pour chaque activités assurée par un intervenant ou un autre.

Afin d'établir les besoins on A procédé de la manière suivante :

- A. Analyse des missions et rôles des intervenants définis dans le cadre des documents de référence du programme.
- B. Entretiens avec les principaux acteurs du programme, accompagnateurs, membre des cellules de veille (enseignants et directeurs des écoles) et les chefs de services de promotion de l'éducation non formelle dans les régions de l'Oriental et de sous Massa Draa pour identifier les besoins en termes de formation tel qu'ils sont perçu par les acteurs du terrain
- C. Établissement des fiches de missions et taches pour chaque intervenant
- D. Définition de compétences requises pour les missions de chaque intervenant
- E. Analyse les écarts entre les compétences requise et celle acquise par les intervenants dans le cadre des formations suivies dans le cadre de la réalisation du programme de l'accompagnement scolaire. ceci en exploitant les informations recueillies dans le cadre du diagnostic
- F. Définition des besoins en matière de formation pour chacun des acteurs du programme, à savoir : les accompagnateurs, les responsables des associations Les membres des cellules de veille, les responsables des services locaux régionaux et centraux, ainsi que les acteurs du territoire de l'établissement scolaire sollicités pour la mise en œuvre du programme et les parents des élèves. dont la formation sera assurée par les accompagnateurs

Le besoin en termes de formation et de renforcement de capacité se définit comme l'écart entre la situation actuelle établie dans le diagnostic et la situation prescrite dans les documents produits dans le cadre de la structuration et l'outillage du programme, qui répond aux normes de mise en place d'un programme de l'accompagnement des élèves en difficulté. En d'autres mots, il s'agit de ce qui est indispensable ou, du moins, utile à l'organisation et aux individus pour atteindre les objectifs de la mission

Dans notre démarche d'identification de besoins on s'est focalisé principalement sur deux types de besoins :

1. **Les besoins ressentis**, constitués des écarts entre les compétences que les acteurs se donnent et celles qu'ils souhaitent détenir. À la suite des discussions sur les attentes du programme et les démarches de la mise en œuvre adoptées dans la jeune expérience du programme, les acteurs ont déterminé eux même leurs besoins selon leurs expériences de l'exercice de son travail. Ces besoins ressentis sont donc issus du cadre de référence que les acteurs se sont formés par leurs connaissances, leurs expériences et la compréhension des circonstances de leurs missions respectives. Les limites de cette démarche ont été comblées par l'analyse des besoins démontrés.
2. **Les besoins démontrés**, émanant de l'écart mesuré entre les compétences appréciés des acteurs et celles qui sont requises à l'exercice de l'accompagnement scolaire.

# **Analyse des besoins en formation**

# Les besoins en formation de l'accompagnateur

L'accompagnateur est l'acteur principal du programme. C'est lui qui assure l'essentiel des actions de la mise en œuvre des activités de l'accompagnement. Par conséquent il est le catalyseur de l'action de l'appui pour l'autonomisation de l'élève à risque de décrochage scolaire.

**Par rapport à l'élève accompagné**, il est l'initiateur du changement souhaité. C'est lui qui l'entraîne à identifier ses besoins, à prendre conscience de ses capacités, à définir ses objectifs, à participer activement à l'élaboration de son programme d'activités. Aussi il conduit l'élève à réaliser les activités programmées, à instaurer l'autoévaluation et à envisager la mise en place la régulation. Pour l'élève il est **Motivateur, Entraîneur et Facilitateur**.

**Pour les acteurs de l'école**, il complète l'action pédagogique, gère les contraintes non pédagogiques qui impactent l'apprentissage et l'assiduité de l'élève contribue à l'épanouissement de l'accompagné et à l'animation de l'espace scolaire. Pour l'équipe pédagogique, l'accompagnateur est **soutien et complément**

**Pour les acteurs externes à l'école**, il est le **coordonateur**. C'est à lui de les mettre en relation avec l'élève, de les amener à travailler ensemble, de veiller à la cohérence des interventions et à l'harmonisation de leur programmation.

**Pour les parents** c'est l'initiateur de leur incorporation dans l'univers de la scolarisation de leur enfant. Il est **Informateur, Mobilisateur et Formateur**

## 1.1- Fonctions et tâches de l'accompagnateur

Dans l'accomplissement de sa mission, l'accompagnateur scolaire assure une multitude de fonctions aussi diverses que complexes qui sollicitent l'interaction avec plusieurs acteurs et la réalisation d'une variété d'activités qui relèvent de domaines de compétences très divers.

Activités de l'accompagnement scolaire				
Acteurs / bénéficiaire	Aide à l'auto apprentissage	Médiation scolaire		Activités parascolaire
		Accès aux services sociaux et sanitaires	Résolutions de conflits	
Phase préparatoire	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Accueil des élèves à risque de décrochage scolaire</li> <li>▪ Diagnostic et identification des besoins</li> <li>▪ Planification des actions de l'accompagnement scolaire</li> </ul>			
Accompagnateur / Elève	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Orientation vers les structures compétentes</li> <li>▪ préparation des</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Mise en contact de l'élève avec l'institution</li> <li>▪ Inscription et</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Constatation du conflit</li> <li>▪ Mise en place de la médiation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Mise en contact de l'élève avec l'institution</li> <li>▪ Inscription et</li> </ul>

	l'actions de l'aide à l'auto apprentissage <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Assurer l'activité</li> <li>▪ Évaluation de l'effet</li> </ul>	programmation de la prise en charge de l'apprenant <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ suivi de l'évolution</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Résolution du conflit</li> </ul>	programmation de la prise en charge de l'apprenant <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ suivi de l'évolution</li> </ul>
<b>Accompagnateur /parents</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Formation des parents sur le suivi de la scolarité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Information et formation des parents sur les procédures d'accès aux services</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Sensibilisation des parents sur la relation parents /enfants parents /école</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Information et formation des parents sur les procédures d'accès aux services</li> </ul>
<b>Accompagnateur /école</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Partage de l'information avec les enseignants et les cellules de veille</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Information de la cellule de veille</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Information de la cellule de veille</li> <li>▪ collecte de l'information de suivi (Cellule de veille)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Partage de l'information avec les enseignants et les cellules de veille</li> </ul>

Cette description de l'activité de l'accompagnateur nous permet d'identifier les fonctions suivantes :

- 1- Fonction d'accueil et d'orientation qui relève du domaine de la **relation d'aide**
- 2- Fonction de **planification** qui consiste à co-définir avec l'élève les objectifs de l'accompagnement, les décliner en activités et les programmer sur l'année
- 3- Fonction **Pédagogique** qui consiste au développement des capacités de l'auto apprentissage de l'élève par promouvoir les méthodes « apprendre à apprendre »
- 4- Fonction de **médiation** qui nécessite une double compétence, la première relative au développement de l'accès aux services d'aide socioéducative et sanitaire, la seconde relève du domaine de gestion du conflit.
- 5- Fonction **d'animation** qui consiste à concevoir des activités culturelle, artistiques et sportive et de réaliser une partie d'entre elles
- 6- Fonctions **d'information** et de **formation** qui ciblent l'implication des parents dans le suivi de la scolarité de leurs enfants

Les fonctions de l'accompagnateur sont réalisées dans un cadre de collaboration entre plusieurs acteurs, ce qui implique des capacités de concertation, de coordination et de partage « **faire converger** »

## 1.2- Les compétences requises aux fonctions de l'accompagnateur :

Les fonctions	Les tâches	Les compétences requises
<b>Accueil et orientation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Accueillir les élèves</li> <li>- Réaliser les entretiens individuels de diagnostic</li> <li>- Réaliser les enquêtes complémentaires avec les enseignants et les parents</li> <li>- Définir avec l'élève les besoins en matière d'aide à l'auto apprentissage, appui socioéducatif, médiation, activité d'épanouissement</li> <li>- Établir le diagnostic : situation de référence</li> <li>- Définir les finalités de l'accompagnement scolaire par individu</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Écouter</li> <li>- Mettre en confiance</li> <li>- favoriser la communication par le questionnement</li> <li>- négocier</li> <li>- manipuler les outils du diagnostic, entretien, questionnaire et observation</li> <li>- Connaître les fondamentaux de la relation d'aide aux enfants et adolescents</li> <li>- Compréhension</li> <li>- Tolérance</li> <li>- Capacité de son centrer sur l'essentiel</li> <li>- se focaliser sur l'autre</li> <li>- favoriser l'expression</li> </ul>
<b>Planification de l'activité</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Définir les objectifs par axe</li> <li>- Décliner les objectifs en activités</li> <li>- Définir les activités à entreprendre par axe d'accompagnement et par individu</li> <li>- Rassembler les activités par axes d'accompagnement</li> <li>- Définir les acteurs par axes d'activité et par groupes d'élève</li> <li>- programmer les actions sur l'année</li> <li>- Établir les calendriers mensuels de l'accompagnement par élève</li> <li>- Établir les emplois du temps hebdomadaires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Connaître le contexte scolaire</li> <li>- Connaître les missions et fonctions des acteurs</li> <li>- Connaître les offres de services de l'environnement de l'école</li> <li>- Anticiper et prévoir</li> <li>- Organiser et structurer</li> <li>- Combiner</li> <li>- Estimer le temps par action</li> <li>- programmer</li> <li>- Avoir une vue d'ensemble</li> <li>- S'ouvrir et partager avec les autres</li> <li>- Être attentif</li> <li>- coopératif</li> </ul>
<b>Pédagogie</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Élaborer des séquences de développement d'apprentissage</li> <li>- préparer les fiches actions</li> <li>- regrouper les élèves par groupes homogènes / hétérogène en fonction de l'action</li> <li>- Réaliser les séances d'aide à l'autonomisation des apprentissages</li> <li>- Évaluer d'une manière participative les acquis des élèves dans les séances d'auto apprentissage</li> <li>- Concevoir et animer des activités de régulation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Connaître la pédagogie par compétences</li> <li>- connaître les approches d'apprendre à apprendre</li> <li>- Connaître le fonctionnement de</li> <li>- Analyser</li> <li>- Prévoir</li> <li>- Concevoir</li> <li>- organiser et réorganiser</li> <li>- Questionner</li> <li>- Maitriser les outils de l'animation</li> <li>- Stimulation</li> <li>- Compréhension</li> <li>- Faire faire</li> <li>- Disponibilité</li> <li>- Encourager la prise d'initiative</li> <li>- croire en la</li> </ul>



		l'établissement scolaire et la gestion de ses espaces	- Maitriser les outils de l'évaluation	capacité de l'élève - Résister à expliquer « au faire comprendre »
<b>Médiation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Informer les concernées sur les démarches administratives pour bénéficier des services</li> <li>- Conduire les contacts entre les bénéficiaires et les services publics concernés</li> <li>- Constate les conflits</li> <li>- propose le service de médiation</li> <li>- mener les négociations</li> <li>-</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Connaître les principes de la médiation</li> <li>- Connaître L'environnement Social et culturel</li> <li>- Connaître</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Écouter</li> <li>- Négocier</li> <li>- Maitrise de la démarche et des techniques de la médiation</li> <li>- impulser</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Neutralité</li> <li>- Impartialité</li> <li>- Tolérance</li> <li>- Favoriser le dialogue</li> <li>- Encourager la prise d'initiative</li> <li>- Normaliser</li> </ul>
<b>Animation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Définir les activités d'épanouissement à réaliser dans l'espace scolaire</li> <li>- Élaborer des séquences d'activité d'épanouissement</li> <li>- collaboration avec les enseignants responsables des clubs pour la création de groupe hétérogène (ensemble des élèves de l'école) en fonction de l'activité</li> <li>- Élaborer les fiches des activités</li> <li>- Réaliser les activités d'épanouissement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Connaître les types d'activités d'épanouissement et leurs effets sur le développement personnel de l'élève</li> <li>- Connaissance de la réglementation de l'animation de la vie scolaire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Concevoir</li> <li>- Planifier</li> <li>- maitriser Les méthode d'élaboration d'une fiche action</li> <li>- Budgétiser</li> <li>- Les techniques d'animation « dramatisation, jeux, jeux de rôles ...</li> <li>- Aménager l'espace</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Création</li> <li>- Innovation</li> <li>- Adaptation compréhension</li> <li>- La disponibilité</li> <li>- Encourager la prise d'initiative</li> <li>- Être coopératif</li> </ul>
<b>Formation (Éducation parentale)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- organiser et animer des réunions d'information des parents des parents sur les services de soutien socioéducatif</li> <li>- conscientiser les parents sur le suivi de la scolarisation des enfants</li> <li>- organiser et animer des séances de formation des parents sur</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Connaître les principes et les méthodes de la formation des adultes</li> <li>- Connaître Le rôle des parents dans la</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Concevoir</li> <li>- Planifier</li> <li>- Argumenter</li> <li>- Persuader</li> <li>- organiser</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Tolérance</li> <li>- Compréhension</li> <li>- Faire faire</li> <li>- Encourager la prise d'initiative</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>la démarche et technique d'aide au devoir</li> <li>- sensibiliser les parents et organiser leur participation aux activités d'épanouissement réalisées par les élèves</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>scolarisation de leurs enfants, le droit à la scolarisation et la relation parent/institutions</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- favoriser l'innovation</li> </ul>
<b>Suivi de l'activité</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Collecter les données du suivi de ses activités et celles réalisées par les partenaires</li> <li>- Analyser les données de suivi</li> <li>- remplir les formulaires de suivi</li> <li>- mettre en place des actions de régulation</li> <li>-</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- connaître les fondements et aboutissement du suivi évaluation</li> <li>- connaître le dispositif du suivi évaluation du programme de l'accompagnement scolaire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Maitrise des outils et support du suivi évaluation</li> <li>- collecte de données</li> <li>- analyse de données</li> <li>- Capacité de rédaction</li> </ul>
			<ul style="list-style-type: none"> <li>- Avoir le sens critique</li> <li>- Envisager des alternatives</li> <li>- persévérance</li> </ul>

### 1.3- Les besoins spécifiques de l'accompagnateur en termes de formation

Les accompagnateurs actifs dans le cadre du programme pilote de l'accompagnement scolaire viennent d'horizons différents et ont suivi des formations académiques diverses. Les initiatives prises par les acteurs n'ont répondu que partiellement aux exigences de l'activité de l'accompagnement scolaire d'autant plus que la formation préalable prévue dans le cadre du programme s'est limitée à la définition des tâches des différents acteurs du programme.

#### A. Les besoins ressentis :

La quasi-totalité des accompagnateurs rencontrés dans le cadre des travaux du diagnostic a exprimé des besoins qui relèvent des différentes fonctions de l'accompagnateur, d'où leur conscience de la dimension de leur métier et ses exigences en termes de construction de capacités. Les besoins des accompagnateurs en renforcement de capacités, tels qu'ils ont été exprimés par la population consultée relèvent des domaines suivant :

- Méthodes d'intervention auprès des enfants
- Méthodes d'intervention auprès des familles
- Écoute, Communication et animation
- Techniques de médiation
- La gestion des groupes hétérogènes
- La recherche de l'information en relation avec l'accompagnement scolaire
- Appui psychologique et hygiène scolaire

#### B. Les besoins démontrés

Étant donné que les accompagnateurs n'ont pas reçu de formation appropriée, ils ont tous besoin de suivre une formation qui permet le renforcement des capacités sociales et relationnelles déjà acquises par l'expérience et de professionnaliser les interventions par la construction des compétences professionnelles spécifiques au métier de l'accompagnateur scolaire. D'où l'intérêt de mettre en place une formation qui cible l'acquisition de toutes les compétences spécifiques au métier, réalisée dans un cadre de formation, action mais qui repose sur une formation initiale accélérée.

En fait, aucune formation dispensée par les universités ne répond spécifiquement aux besoins en compétences nécessaires à assurer toutes les fonctions de l'accompagnateur. Exiger une formation académique particulière qui répond partiellement aux besoins de l'accompagnement, telle qu'une licence professionnelle dans les métiers de l'enseignement ou la médiation sociale, risque de priver certaines régions défavorisées d'un accompagnateur. Par conséquent, on préconise le maintien du recrutement d'accompagnateurs de formation générale équivalente à un BAC +2 ou plus et l'investissement dans une formation initiale accélérée qui dote l'accompagnateur de capacités professionnelles indispensables à l'exercice de son métier.

#### C. Les modules de formation à développer

- Techniques d'accueil et méthodes d'accompagnement scolaire
- La médiation, concepts, méthodes et techniques
- La communication, la négociation et la persuasion

- Planification des actions d'accompagnement
- Apprendre à apprendre et autonomisation de l'élève
- Organisation d'activités d'animation culturelle, artistique et sportive
- Éducation parentale
- Suivi, évaluation et capitalisation des programmes de l'accompagnement scolaire

## Les besoins en formation du chef projet de l'association

Les chefs projets des associations qui assurent les activités de l'accompagnement scolaire jouent le rôle du coordonateur du projet. Même si l'établissement scolaire est l'essentiel concerné par le programme de l'accompagnement scolaire, vue que l'identification et l'aide au élèves en risque de rupture scolaire est une activité structurée par le dispositif de la veille scolaire, l'association reste le « Porteur du projet » de l'accompagnement scolaire. C'est l'association qui doit diagnostiquer les besoins des élèves, planifier les activités de l'accompagnement et assurer la coordination entre les acteurs de l'environnement, l'établissement scolaire et les parents des élèves.

Le rôle du chef projet est complémentaire à celui de l'accompagnateur. Il **coordonne l'activité** au sein **de l'association**, c'est lui qui :

- Consolide l'information recueillie sur le terrain et encadre les accompagnateurs dans la planification de leur travail (élaboration des tableaux de bord)
- Gèrent les moyens octroyés par le bureau de l'association (budgétisation et gestion de ressources financières et matériels)
- Veille à l'organisation de l'acheminement de l'information
- Centralise les données et documente le projet
- Rapporte et communique autour du projet

Par rapport **aux partenaires**, il joue le rôle du **stimulateur** et du **motivateur**, c'est lui qui construit et gère le partenariat avec les acteurs de l'environnement de l'école. C'est lui qui assure la pérennité de l'action conjointe orientée élève qui est impulsé par le directeur de l'établissement scolaire et les membres de la cellule de veille par l'organisation des réunions des acteurs au lancement du programme.

Assurant le rôle du porteur du projet, actif au niveau d'une ou plusieurs établissements scolaires, le chef projet est le pourvoyeur et le promoteur du projet. Il **capitalise** l'expérience, **communique** autour du programme et assure sa **promotion** auprès des autres acteurs et dans de nouveaux territoires.

Les fonctions du chef de projet de l'association sont assurées par des employés de différents horizons qui ne disposent pas forcément d'expérience dans le domaine de la gestion de projets et qui ne disposent pas des compétences nécessaires à assurer leurs fonctions, ce qui nécessite la mise en place d'un dispositif de renforcement de capacité

## 1.4- Les compétences requises aux fonctions du chef de projet de l'association

Fonctions	Activités		Compétences
<b>Planification</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Élabore le projet d'accompagnement annuel et le soumet à l'approbation du comité d'éligibilité</li> <li>▪ Définit le plan de l'accompagnement sur la base des plans individuels élaborés par l'accompagnateur</li> <li>▪ Définit les plans d'accompagnement annuels par population cible</li> <li>▪ Élabore les emplois du temps par élèves, activités et partenaires</li> <li>▪</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Connaître le contexte de l'accompagnement scolaire</li> <li>- Connaître les besoins des concernés</li> <li>- Connaître les offres des partenaires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Anticiper et prévoir</li> <li>- Organiser et structurer</li> <li>- Combiner</li> <li>- Estimer le temps par action</li> <li>- programmer</li> </ul>
		-	-

## **Gestion**

- Assure le personnel qualifié et veille au renforcement des capacités des accompagnateurs
- Établit les contacts et construit le partenariat avec les autres acteurs de l'environnement du bassin scolaire
- Assure le suivi de la participation des élèves aux différentes activités assurées par les institutions de l'environnement du bassin scolaire
- Assure la réalisation des activités parascolaires et d'aide sociale qui relèvent des compétences de son association
- Assure le suivi mensuel de la réalisation des différentes activités
- Documente le projet de l'accompagnement
- Établit les rapports périodiques de suivi de l'évolution des résultats de l'accompagnement scolaire
- Assure la rétroaction vers les acteurs de l'environnement
- Met en place les mesures correctives

- Connaître parfaitement les exigences, les rôles des différents acteurs et les procédures du programme de l'accompagnement scolaire
- Connaître le dispositif du suivi évaluation
- 

- Analyser
- Concevoir
- Structurer
- 
- Maitriser les techniques d'animation
- Maitrise des différentes formes de la communication écrite et du rapportage

- L'anticipation
- L'écoute
- Tolérance
- Favoriser le partage
- Encourager la prise d'initiative
- Faire faire
- La réactivité
- L'innovation
- Flexibilité
- La fédération

## **Communication**

- Établit le bilan annuel de son activité
- Élabore les fiches de capitalisation de ses actions considérées bonnes pratiques
- Présente son bilan dans les ateliers annuels de capitalisation
- 

- Connaître les fondements de la communication
- la démarche de la capitalisation

- Analyse
- Discernement
- Argumentation
- maitrise des outils de la capitalisation

- Se focaliser sur l'essentiel
- Partager
- Le Fair play

## **A. Besoins ressentis**

Confronté aux difficultés de la gestion au quotidien du programme les chefs projets associatifs sont conscients des insuffisances en termes de capacités de gestion du programme et de conception et réalisation des activités de l'accompagnement scolaire. Leurs besoins exprimés dans les ateliers de concertation se rapportent aux volets suivants :

- Le management de projets d'accompagnement
- Le profil et les méthodes de sélection de l'accompagnateur
- Les techniques d'accueil
- Communication
- Planification de projet
- Le suivi des activités d'accompagnement

Les propositions des chefs de projets associatifs émanent du quotidien de leurs programmes l'insuffisance de la formation reçue jusqu'à lors à conduit à l'interférence des rôles des différents intervenants, d'où l'intérêt pour les techniques d'accueil

## **A. Les besoins démontrés**

L'analyse des besoins en compétences pour assurer les fonctions de chef projet de l'accompagnement scolaire au niveau d'une association « porteur de projet » a permis de définir les besoins en termes de renforcement de capacités de la population concernée.

Une partie de ces besoins sera satisfaite par la diffusion des guides de l'accompagnateur et du manuel de procédures, notamment les besoins exprimés relatifs au profil de l'accompagnateur, les modalités de sa sélection et les tâches qui lui sont assignées, dont l'accueil la définition des besoins des élèves pris en charge et l'orientation.

Par ailleurs, les chefs de projets associatifs ont besoin d'une formation soutenue en termes de planification et management de projets, en construction de partenariat, en communication et coordination ainsi qu'en pratiques de capitalisation.

## **D. Les modules de formation à développer**



## Les besoins en formation des membres de cellules de veille

Les membres de la cellule de veille, principalement, le directeur de l'établissement scolaire ont un rôle primordial dans le succès du programme de l'accompagnement scolaire et son couronnement par la réussite de la totalité des élèves qui ont été identifiés comme individus à risque de décrochage. La cellule de veille assure la coordination et veille à l'interaction effective et constructive entre l'équipe pédagogique de l'établissement scolaire, d'un côté et les accompagnateurs des élèves, les chefs projets des associations partenaires, les parents des élèves et les acteurs de l'environnement de l'autre.

En fait, le rôle de la cellule de veille dans le cadre du programme de l'accompagnement scolaire est accompli à deux niveaux :

**Au niveau interne :** (à l'enceinte de l'établissement scolaire) : Ceci consiste en :

- l'identification des élèves qui sont à risque de décrochage scolaire
- Organisation des activités qui sont réalisées à l'enceinte de l'établissement scolaire (veiller à la disponibilité des locaux et du matériel)
- Assurer la cohérence et l'interaction entre les activités de l'accompagnement scolaire, notamment les activités parascolaires et d'éveil et les activités réalisées par les différents clubs et associations dans le cadre de la vie scolaire

**Au niveau externe :** elle gère l'ouverture sur les acteurs de l'environnement scolaire par :

- L'implication et la mise en contact de tous les acteurs pouvant intervenir dans le cadre du programme, dans la perspective de la convergence de leurs interventions
- Le maintien de l'échange entre les enseignants et les acteurs de l'accompagnement scolaire via les activités du suivi évaluation
- La cohérence entre les activités de l'accompagnement et les autres aspects du projet de l'établissement.

Ainsi, la cellule de veille assure **trois fonctions** distinctes :

1. Une fonction de **planification** ; identification des enfants à risque et planification de l'exploitation de l'espace scolaire
2. Une fonction **d'organisation** ; mise en contact et structuration de la relation entre partenaires et acteur de l'environnement, ainsi que la convergence avec le projet de l'établissement scolaire
3. Une fonction de **management** ; gestion de l'espace et du matériel, la coordination et le suivi, ainsi que la sécurité des élèves et des acteurs pour les actions réalisées en dehors du temps de travail, au niveau de l'établissement scolaire et dans les espaces publics.

## 1.5- Les compétences requises aux fonctions des membres de la cellule de veille

Les fonctions	Les taches	Les compétences requises		
<b>Identification</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Identifie les enfants qui ont besoin de l'accompagnement scolaire pour chacune des populations cibles</li> <li>Orienté la liste définitive des élèves et leurs dossiers vers l'association partenaire.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Connaître les procédures d'identification des élèves à risque</li> <li>Connaître le dispositif de la prise en charge</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>l'analyse</li> <li>l'anticipation</li> <li>l'organisation</li> <li>la structuration</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Avoir une vue d'ensemble</li> <li>Ouverture sur les autres acteurs</li> <li>Écoute</li> <li>Prise d'initiative</li> </ul>
<b>Organisation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Organise les rencontres individuelles de diagnostic entre l'accompagnateur et les élèves concernés</li> <li>Organise les rencontres avec les enseignants</li> <li>Organise en partenariat avec l'association des parents d'élèves la rencontre de mobilisation des parents des élèves</li> <li>Tient la réunion de la mise en place du programme annuel de l'accompagnement scolaire avec l'association partenaire et le service de la promotion de l'éducation non formelle. Réunion à laquelle sont conviés tous les intervenants de l'environnement du bassin scolaire.</li> <li>Programme des activités de l'accompagnement réalisées au niveau de l'école</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Connaître parfaitement le programme de l'accompagnement scolaire</li> <li>Connaître le projet de l'établissement</li> <li>Connaître l'environnement de l'établissement scolaire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Prévoir</li> <li>Organiser</li> <li>Recentrer sur l'essentiel</li> <li>Structurer</li> <li>Programmer</li> <li>Combiner</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Avoir une vue d'ensemble</li> <li>Écoute</li> <li>capacité de faire converger</li> <li>Tolérance</li> <li>Flexibilité</li> <li>Innové</li> </ul>
<b>Suivi évaluation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Assure le suivi mensuel de l'évolution des effets du programme</li> <li>Tient la réunion mensuelle avec l'association partenaire</li> <li>Établit les rapports périodiques de suivi de l'évolution des résultats de l'accompagnement scolaire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Connaître les fondements et aboutissement du suivi évaluation</li> <li>Connaître le dispositif du suivi évaluation du programme</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Maitrise des outils du suivi évaluation</li> <li>Analyse de données recueillies</li> <li>Capacité de rédaction</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Avoir le sens critique</li> <li>Envisager des alternatives</li> <li>persévérance</li> </ul>

## **B. Besoins ressentis**

Informés sur le dispositif de la formation des cellules de veille, les membres rencontrés dans le cadre des ateliers de concertation demandent uniquement l'opérationnalisation de ce dispositif. Ils considèrent tous que la formation prévue répond à la totalité de leur besoins.

## **B. Les besoins démontrés**

Certes le dispositif de la formation des cellules de veille répond en grande partie à tous les besoins en formation de ses membres, toutefois le développement de leur capacité en matière de communication, la construction du partenariat et la planification des interventions sont à envisager. Le développement des compétences relatives au montage et gestion de partenariat favoriseront la réussite du programme ainsi que les autres composantes du projet de l'établissement. Aussi, la maîtrise de la programmation impactera la gestion des espaces et du matériel de l'établissement scolaire, autant le programme de l'accompagnement scolaire que les autres actions du projet de l'établissement.

## Besoins en formation de Chef de service de l'éducation non formelle

Le chef de service de la promotion de l'éducation non formelle est le principal manager du programme de l'accompagnement scolaire. Son intervention commence avant le lancement du programme annuel et se termine par l'organisation des rencontres de la capitalisation. C'est le chef de service qui identifie les sites (les bassins scolaires) et qui coordonne l'identification des acteurs de l'environnement scolaire, il organise la sélection des associations partenaires et élabore les accords de partenariat. Il anticipe le processus de l'accompagnement scolaire et l'impulse, motive et encadre les acteurs ; Il contrôle et suit l'activité et il capitalise les résultats.

C'est l'engagement du chef de service de la promotion de l'éducation non formelle que repose l'instauration de la démarche participative, la construction effective du partenariat et la gestion axée sur le résultat.

Vue les tâches qui lui sont assignées, le chef de service assure 4 fonctions : **la planification, l'organisation, la gestion et la promotion**

## 1.6- Les compétences requises aux fonctions du chef de service PEN

Les fonctions	Les taches	Les compétences requises	
<b>Planification</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Définit les bassins scolaires ciblés en fonction de la carte de l'intégration des élèves ayant terminé le cycle E2C et le recensement des filles d'origine rurale non inscrites au collège</li> <li>▪ Établit la cartographie des acteurs actifs dans le bassin scolaire et leurs offres de services en partenariat avec les acteurs institutionnels, les Conseils de gestion des écoles et les associations partenaires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Connaître parfaitement le territoire scolaire et son environnement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Recherche</li> <li>- Analyse</li> <li>- maîtrise des techniques de traitement de données</li> <li>- maîtrise des outils de la présentation</li> <li>- Focalisation sur L'essentiel</li> <li>- La prise d'initiative</li> <li>- L'innovation</li> <li>- La persévérance</li> </ul>
<b>Organisation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Établit les appels à projets</li> <li>▪ Sélectionne les associations</li> <li>▪ Établit les accords de partenariat sur la base des projets des associations</li> <li>▪ Organise les formations des acteurs : accompagnateurs, responsables associatifs et cellules de veille</li> <li>▪ Établit le plan de mise en œuvre de l'accompagnement scolaire de la délégation sur la base des projets des associations (sujet de la contractualisation), <b>par population cible</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Connaître les règles et normes du partenariat public société civile</li> <li>- Connaître les cahiers de charge et modalités d'organisation des formations</li> <li>- Connaître les procédures du programme</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Prévoir</li> <li>- Concevoir</li> <li>- Structurer</li> <li>- Maitrise des outils de la gestion axée sur le résultat</li> <li>- Maitrise des supports de la planification</li> <li>- Avoir une vue d'ensemble</li> <li>- Écoute</li> <li>- Encourager la participation et la prise d'initiative</li> <li>- Encourager l'innovation</li> <li>- Prendre en charge et s'affirmer</li> <li>- collaboration</li> </ul>
<b>Gestion</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Assure des réunions (tout les 2 mois) de suivi avec chacune des associations</li> <li>▪ Analyse et consolide les rapports Trimestriels de suivi reçus des associations et des directeurs des écoles</li> <li>▪ Organise des visites de contrôle</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Connaître parfaitement les exigences, les rôles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Analyser</li> <li>- Concevoir</li> <li>- Structurer</li> <li>- Négocier</li> <li>- L'anticipation</li> <li>- L'écoute</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Organise des réunions semestrielles du comité de pilotage local</li> <li>▪ Encadre les associations dans la mise en œuvre des ajustements décidés par le comité de pilotage</li> <li>▪ Établit les rapports trimestriels de l'accompagnement scolaire au niveau de sa délégation</li> <li>▪</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- des différents acteurs et les procédures du programme de l'accompagnement scolaire</li> <li>- Connaître le dispositif du suivi évaluation</li> <li>-</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Argumenter</li> <li>- Maîtriser les techniques d'animation</li> <li>- Maîtrise des différentes formes de la communication écrite et du rapportage</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Tolérance</li> <li>- Favoriser le partage</li> <li>- Encourager la prise d'initiative</li> <li>- Faire faire</li> <li>- La réactivité</li> <li>- L'innovation</li> <li>- Flexibilité</li> <li>- La fédération</li> </ul>
<b>Promotion</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Établit le bilan annuel</li> <li>▪ Organise des rencontres annuelles de capitalisation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Connaître les fondements de la communication</li> <li>- la démarche de la capitalisation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Structurer</li> <li>- Argumenter</li> <li>- Maîtrise des outils de la capitalisation</li> <li>- maîtrise des outils de la normalisation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Se focaliser sur l'essentiel</li> <li>- Collaboration</li> <li>- Encourager le Partage</li> <li>- Tolérance et fédération</li> <li>- Prise d'initiative</li> </ul>

### **C. Besoins ressentis**

L'expérience des chefs de services en matière de gestion des programmes a engendré une prise de conscience, chez tous ceux qui ont été rencontrés lors de la réalisation du diagnostic, des insuffisances en termes de capacités de gestion du programme. Leurs besoins exprimés dans les ateliers de concertation se rapportent aux volets suivants :

- Le management de projets d'accompagnement
- Les méthodes d'intervention
- Le suivi évaluation du programme

### **C. Les besoins démontrés**

Les besoins exprimés par les chefs de services, bien que formulés autrement, concordent parfaitement avec les besoins démontrés. Afin que les chefs de services puissent assurer leurs fonctions de manière professionnelle, il serait judicieux de renforcer leur capacités en matière de planification, construction et gestion du partenariat, le suivi évaluation et la communication. Cette formation bien qu'elle sera axée sur le programme de l'accompagnement scolaire, elle impactera positivement leur gestion des autres programmes de l'éducation non formelle.

# **Maquettes de modules de formation**



# Introduction

---

Suite à l'identification des en besoins, on a procédé à la définition des modules de formation par catégorie d'acteurs puis à l'élaboration des modules de la formation qui doivent répondre aux questions suivantes :

- L'objectif de la formation
- Les compétences à développer
- Les pré-requis
- Les contenus à développer
- La progression pédagogique
- Les méthodes d'animation
- Les outils et supports de la formation
- Le scénario pédagogique
- Les méthodes et outils d'évaluation
- L'exploitation des résultats de l'évaluation

# Les techniques d'accueil et méthodes d'accompagnement

## **Contribution attendue de la formation :**

- Améliorer les compétences des accompagnateurs dans la réalisation des diagnostics :
  - Identification appropriée des besoins
  - Relation de confiance établie
  - Relation de dépendance évitée
  - L'autonomie de l'élève renforcée

## **Population cible :**

- Les accompagnateurs

## **Objectifs de compétences**

Connaître ce qu'est l'accompagnement et les étapes du processus  
Maîtriser les techniques d'écoute d'investigation et de formulation des attentes  
Prendre conscience des facteurs limitant la mise en  
Être en mesure d'instaurer une relation de confiance

## **Contenus à développer :**

- Les fondements de l'accompagnement, rôle et compétences de l'accompagnateur
- Les étapes de prise en charge : Accueil, diagnostic, élaboration du parcours de l'accompagnement, suivi et évaluation
- Les techniques du diagnostic : l'entretien individuel, les enquêtes, l'observation.
- Les techniques de l'écoute active :
  - les techniques de questionnement
  - les facteurs influant le processus de l'accompagnement : l'émotion, la distance, les mécanismes de défense de l'accompagnateur et l'accompagné

## **Progression :**

## **Méthodes d'animation :**

### **Séance 1 :**

Ce qu'est l'accompagnement et ce qu'il n'est pas  
Le processus de l'accompagnement

Questionnement / Recueil de représentations  
Apports théoriques/ Synthèse

### **Séance 2 :** Comment réussir le diagnostic Les outils du diagnostic

Mise en situation/ Exercice pratique /Analyse  
Apport théorique et synthèse

### **Séance 3 :** Prendre la posture Prendre conscience des limites et les dépasser

Alternance entre mises en situation et apports  
théorique/ Autodiagnosics/ Synthèse

### **Séance 4 :** Comment déjouer la passivité et motiver l'élève

- Mise en situation/ Exercice pratique /Analyse  
Apport théorique et synthèse

## **Supports de la formation**

- Exercices de mise en situation
- Guide de l'accompagnateur
- caméra, ordinateur et matériel de projection,

## **Méthodes d'évaluation :**

- Jeux de rôle
- Exercices de simulation

## **Exploitation des acquis de la formation :**

- l'accueil, la réalisation des diagnostics, la définition des besoins et des finalités
- mise en place du processus de l'accompagnement
- Renforcement de l'autonomie de l'élève

## **Profil du Formateur :**

- Psychologue spécialisée dans la relation d'aide
- Coach spécialisé

## **Durée et période de la formation :**

24 heures  
Réalisée en formation initiale – septembre

# La médiation scolaire : Concepts Méthodes et Techniques

## **Contribution attendue de la formation :**

- Améliorer les compétences des accompagnateurs dans la réalisation des actions de médiation:
  - identification des raisons effectives des conflits accessibles
  - Gestion des conflits efficaces
  - Les services des institutions socioéducatives et sanitaires accessibles aux parents et aux élèves

## **Population cible :**

- **Les accompagnateurs**

## **Objectifs de compétences**

Connaître les fondements et les conditions de la médiation  
Maîtriser les processus et techniques de la médiation  
Prendre conscience des limites de la médiation  
Être en mesure gérer l'émotionnel et la susceptibilité des bénéficiaires de la médiation

## **Contenus à développer :**

- Les fondements de la médiation, la médiation dans le contexte scolaire les limites de l'intervention du médiateur. La différence entre la médiation, la thérapie le coaching et l'assistance sociale
- Les conditions de la médiation : l'engagement volontaire des individus, la confidentialité, L'impartialité, le dialogue, la recherche de la solution négociée
- La médiation préventive et la médiation curative (sortir du conflit)
- Les étapes de la médiation
- Les techniques de la médiation
- Les facteurs influant le processus de la médiation

## **Progression :**

## **Méthodes d'animation :**

### **Séance 1 :**

Ce que le rôle du médiateur. Où commence et où se termine la médiation.  
Quelle relation avec les concernés et avec les autres acteurs

Questionnement / Recueil de représentations  
Apports théoriques/ Synthèse

### **Séance 2 : Comment faire une médiation**

Le processus de la médiation pour l'accès aux services et la résolution des conflits

Mise en situation/ Exercice pratique /Analyse  
Apport théorique et synthèse

### **Séance 3 :**

#### **Les outils de la médiation.**

Comment gérer les moments difficiles dans le processus de médiation ? Comment gérer l'émotionnel.

Alternance entre mises en situation et apports théoriques/ Autodiagnostic/ Synthèse

### **Séance 4 :**

#### **Comment réussir les actions de médiation**

Gérer les moments difficiles

- Mise en situation/ Exercice pratique /Analyse  
Apport théorique et synthèse

## **Supports de la formation**

- Exercices de mise en situation
- Guide de l'accompagnateur
- caméra, ordinateur et matériel de projection,

## **Méthodes d'évaluation :**

- Jeux de rôle
- Exercices de simulation

## **Exploitation des acquis de la formation :**

- Réalisation des actions de médiation
- Relation entre les acteurs offrant les services socio-économiques et les élèves et leurs parents
- Intégration des élèves et implication des parents

## **Profil du Formateur :**

- Psychologue
- Médiateur expérimenté /formateur

## **Durée et période de la formation :**

18 heures  
Réalisée en formation initiale – septembre

# Communication, négociation et persuasion

## **Contribution attendue de la formation :**

- Améliorer les compétences des acteurs en matière de :
- Communication efficace avec les élèves et entre les différents acteurs
- Parents impliqués
- coordination renforcée

## **Population cible :**

- Les accompagnateurs
- Membres de la cellule de veille
- chefs de services ENF
- chefs projets associations

## **Objectifs de compétences**

Connaître les fondements de la communication, la négociation et la persuasion  
Maîtriser les techniques de la communication de la négociation et de la persuasion  
Prendre conscience des facteurs limitant la communication  
Être en mesure d'instaurer une communication efficace, assurer une négociation et convaincre

## **Contenus à développer :**

- les enjeux de la communication. La communication verbale et non verbale et la communication écrite
- Les techniques et outils de la communication. Les facteurs limitant la communication
- Organisation, animation et évaluation d'une réunion
- Processus et outil de la négociation
- processus et enjeux de la persuasion. L'argumentation

## **Progression :**

## **Méthodes d'animation :**

### **Séance 1 :**

**Acquérir les outils d'une communication efficace :**  
Concepts, outils et obstacles de la communication

Mise en situation/ Exercice pratique /Analyse  
Apport théorique et synthèse

### **Séance 2 :**

**Gérer efficacement une réunion**  
Préparation, animation et évaluation des réunions

Mise en situation/ Exercice pratique /Analyse  
Apport théorique et synthèse

### **Séance 3 :**

**Faire évoluer ses capacités en négociation**  
Plan de négociation, pratiques de négociation, prise de décision

Alternance entre mises en situation et apports théorique/ Autodiagnostic/ Synthèse

### **Séance 4 :**

**Se doter des moyens de convaincre**  
Le schéma de la persuasion, l'argumentation, prise de parole en public

- Mise en situation/ Exercice pratique /Analyse  
Apport théorique et synthèse

## **Supports de la formation**

- Exercices de mise en situation
- caméra, ordinateur et matériel de projection,
- Flip-charts, Marqueurs, tableau, papier cartonné, matériel et outils d'affichage

## **Méthodes**

## **d'évaluation :**

- Jeux de rôle
- Exercices de simulation

## **Exploitation des acquis de la formation :**

- Réunions d'accueil de coordination, réunions avec les parents,
- La réalisation des différentes actions d'accompagnement
- Communication sur le projet de l'accompagnement et mobilisation

## **Profil du Formateur :**

- Psychosociologue
- Formateur spécialisé en communication

## **Durée et période de la formation :**

20 heures,  
Réalisée en formation initiale – septembre

# Planification des actions d'accompagnement

### **Contribution attendue de la formation :**

- Améliorer les compétences des acteurs dans l'élaboration et la structuration de mise en œuvre des plans d'actions d'accompagnement
- Activités pertinentes par rapports aux besoins
- Plans de l'accompagnement, individuels et périodiques, appropriés
- La convergence renforcée
- La coordination de la mise en œuvre

### **Population cible :**

- Les accompagnateurs
- les membres des cellules de veilles
- les coordonateurs des associations
- Les services de l'ENF

### **Objectifs de compétences**

Connaitre le cycle d'un projet  
Maitriser les méthodes de définition des objectifs des activités, de programmation et de budgétisation  
Prendre conscience des enjeux de la participation de tous et son effet sur la mise en œuvre  
Être en mesure de décliner les objectifs en plan d'action d'une manière participative

### **Contenus à développer :**

- Les enjeux de la planification d'un projet d'accompagnement. Le cycle de la planification de l'accompagnement scolaire
- La pyramide des résultats. Les objectifs : leur formulation et leur mesure participative. Les indicateurs
- Les activités, le chronogramme de leur réalisation, leurs ressources et le budget
- le plan d'action opérationnel son élaboration et l'organisation de sa mise en œuvre

### **Progression :**

### **Méthodes d'animation :**

#### **Séance 1 : Les enjeux de la planification participative de l'accompagnement**

Les niveaux de la planification de l'accompagnement, la participation, les finalités.

Questionnement / Recueil de représentations  
Apports théoriques/ Synthèse

#### **Séance 2 : Connaître ce que je veux atteindre et les moyens d'y parvenir**

Formulation des objectifs et leur déclinaison en activités

Mise en situation/ Exercice pratique /Analyse  
Apport théorique et synthèse

#### **Séance 3 : Élaborer mes outils de la réalisation**

Chronogramme, budget, tableau de performance, plans de travail

Mise en situation/ Exercice pratique /Analyse  
Apport théorique et synthèse

#### **Séance 4 : Maitriser la réalisation de mon plan d'actions**

Organisation de la mise en œuvre : qui fait quoi, quand comment et pour quel effet

- Mise en situation/ Exercice pratique /Analyse  
Apport théorique et synthèse

### **Supports de la formation**

- Exercices de mise en situation
- Manuel de procédures
- ordinateur et matériel de projection,
- Flip-charts, Marqueurs, tableau, papier cartonné, matériel et outils d'affichage

### **Méthodes d'évaluation :**

- Exercices pratiques
- Exercices de groupes

### **Exploitation des acquis de la formation :**

- Élaboration des plans individuels de l'accompagnement
- Élaboration des plans d'actions de l'accompagnement au différents niveau
- Établissement des emplois du temps des accompagnateurs et des élèves
- La coordination entre acteurs

### **Profil du Formateur :**

- Formateur en gestion axée sur le résultat
- Formateur en planification

### **Durée et période de la formation :**

18 heures  
Réalisation en formation initiale – septembre

## **Le suivi évaluation capitalisation**

**Contribution attendue de la formation :**

- Améliorer les compétences des acteurs dans la réalisation des actions de suivi évaluation
- Collecte et analyse de l'information appropriée
- Transmission de l'information au moment opportun
- Le temps de réaction amélioré

**Population cible :**

- Les accompagnateurs
- les membres des cellules de veilles
- les coordonateurs des associations
- Les services de l'ENF

**Objectifs de compétences**

Connaître les concepts et les enjeux du suivi évaluation  
 Maîtriser les outils de collecte et d'analyse des données de suivi de l'accompagnement scolaire  
 Prendre conscience des facteurs de temps  
 Être en mesure d'instaurer de réagir à temps et d'instaurer les ajustements

**Contenus à développer :**

- Le suivi et l'évaluation, définition et distinction par rapport au contrôle et l'audit
- Les enjeux du suivi évaluation dans le cadre de la gestion et du renforcement de capacité
- La collecte de l'information, les outils de la collecte de l'information, la communication de l'information
- L'exploitation des données du suivi : la rétroaction, les actions d'ajustement
- l'évaluation des effets : les indicateurs des effets de l'accompagnement scolaire
- La communication autour des résultats du suivi évaluation
- La capitalisation des actions de l'accompagnement : Identification des bonnes pratiques, élaboration des fiches et échange.

**Progression :****Méthodes d'animation :****Séance 1 : Saisir l'intérêt du suivi évaluation pour la gestion de l'organisation**

Les concepts et les enjeux

Questionnement / Recueil de représentations  
 Apports théoriques/ Synthèse

**Séance 2 : Mettre en place le système de suivi évaluation de l'accompagnement scolaire**

Qui fait quoi, comment, quand, par quel outils pour quel raison ? comment les décisions sont prises et à quels moments

Mise en situation/ Exercice pratique /Analyse  
 Apport théorique et synthèse

**Séance 3 : Appréhender le suivi évaluation comme outils de gestion :**

La communication de l'information, la rétroaction et l'ajustement. Évaluation de l'effet

Alternance entre mises en situation et apports théorique/ Autodiagnosics/ Synthèse

**Séance 4 : Capitaliser L'expérience**

Information sur les résultats du suivi évaluation  
 Comment identifier et partager les bonnes pratiques

Alternance entre mises en situation et apports théorique/ Autodiagnosics/ Synthèse

**Supports de la formation**

- Exercices de mise en situation
- manuel de procédure et outils de suivi-évaluation
- Ordinateur et matériel de projection, Flip-charts, Marqueurs, tableau, papier cartonné, matériel et outils d'affichage
- 

**Méthodes d'évaluation :**

- Exercices pratiques
- Exercices de groupes

**Exploitation des acquis de la formation :**

- Le suivi de l'activité
- L'ajustement des interventions
- Le partage des expériences

**Profil du Formateur :**

- Formateur en gestion axée sur le résultat
- Formateur en planification

**Durée et période de la formation :**

12 heures,  
 Réalisée en formation initiale – septembre

**Conception et animation d'activités de l'accompagnement scolaire**

### **Contribution attendue de la formation :**

- Améliorer les compétences des accompagnateurs dans la réalisation des activités d'accompagnement :
  - Identification appropriée des besoins
  - Autonomie de l'apprentissage des élèves
  - élèves épanouis

### **Population cible :**

- Les accompagnateurs

<b>Objectifs de compétences</b>	Connaître ce qu'est l'autonomisation des élèves Maîtriser les techniques d'apprendre à apprendre et les méthodes de conception et de mise en œuvre d'activités d'apprendre à apprendre Prendre conscience des facteurs limitant l'autonomie de l'apprentissage Être en mesure d'instaurer d'accomplir les activités d'accompagnement
---------------------------------	---

### **Contenus à développer :**

- l'approche par compétence
- Les compétences transversales à développer, les compétences cognitives et psychosociales
- Les fondements d'apprendre à apprendre
- La motivation de l'apprentissage
- les différences individuelles dans le processus de l'apprentissage
- les facteurs limitant l'autonomie de l'apprentissage
- Types d'activités favorisant l'autonomie de l'élève : activités d'aide à l'auto-apprentissage et activités d'éveil
- Concevoir préparer et évaluer les activités de l'aide à l'auto apprentissage et les activités d'éveil.

### **Progression :**

### **Méthodes d'animation :**

#### **Séance 1 :**

Ce qu'est l'auto-apprentissage et quelle impact sur l'autonomie de l'élève

Questionnement / Recueil de représentations  
Apports théoriques/ Synthèse

#### **Séance 2 : Comment faire réussir l'élève**

Motiver l'apprentissage, résister à aider à faire, développement des compétences cognitives et psychosociales

Mise en situation/ Exercice pratique /Analyse  
Apport théorique et synthèse

#### **Séance 3 : Réussir les activités d'aide à l'auto-apprentissage**

Le choix de l'activité, adaptation, préparation, animation et évaluation

Alternance entre mises en situation et apports théorique/ Autodiagnosics/ Synthèse

#### **Séance 4 : Réussir les activités d'éveil**

Le choix de l'activité, adaptation, préparation, animation et évaluation

Alternance entre mises en situation et apports théorique/ Autodiagnosics/ Synthèse

### **Supports de la formation**

- Exercices de mise en situation, études de cas
- Guide de l'accompagnateur
- caméra, ordinateur et matériel de projection, Flip-charts, Marqueurs, tableau, papier cartonné, matériel et outils d'affichage

### **Méthodes d'évaluation :**

- Jeux de rôle
- Exercices de simulation

### **Exploitation des acquis de la formation :**

- Adéquation de l'offre d'accompagnement aux besoins des élèves
- Réalisation des activités de l'auto-apprentissage
- réalisation des activités parascolaire et d'éveil

### **Profil du Formateur :**

- Pédagogue –didacticien
- Coach spécialisé

### **Durée et période de la formation :**

24 heures,  
Réalisée en formation initiale – septembre

## **Conception d'une séquence pédagogique**

### **Contribution attendue de la formation :**

- Améliorer les compétences dans la réalisation des activités d'accompagnement
  - Les progressions des différentes activités adéquates
  - Les élèves motivés
  - Les parents intéressés et suivent les séances d'information et de formation

### **Population cible :**

- Les accompagnateurs
- Les chefs projets des associations

<b>Objectifs de compétences</b>	Connaître le processus d'élaboration d'une séquence pédagogique Maîtriser les techniques de décliner les objectifs en séquences d'apprentissage Prendre conscience Être en mesure de concevoir et d'animer des séquences d'apprentissage
---------------------------------	---

### **Contenus à développer :**

- Étapes de mise en place d'une progression adaptée aux objectifs des participants (élèves et parents)
- Comment choisir les méthodes et outils appropriées
- Les techniques de Manipuler avec aisance les aides visuelles et autres supports
- Construire le conducteur pédagogique d'une séquence de formation
- Comment réussir une ouverture et une clôture de stage.
- Méthodes de distinction des notions de satisfaction et d'efficacité d'une formation.
- Élaborer un bilan d'une formation

### **Progression :**

### **Méthodes d'animation :**

#### **Séance 1 :**

#### **Qu'est ce que une séquence pédagogique**

De l'objectif de la formation aux séances d'activités

Questionnement / Recueil de représentations

Apports théoriques/ Synthèse

#### **Séance 2 : Comment élaborer les différentes progressions pédagogique**

Auto-apprentissage, épanouissement, Éducation parentale

Mise en situation/ Exercices de groupes /mise en commun/ Analyse

Apport théorique et synthèse

#### **Séance 3 : Atteindre les objectifs de formation**

Responsabiliser l'apprenant, informer sur l'atteinte des objectifs, mesurer la satisfaction

Alternance entre mises en situation et apports théorique/ Autodiagnosics/ Synthèse

### **Supports de la formation**

- Exercices de mise en situation
- Guide de l'accompagnateur
- caméra, ordinateur et matériel de projection, Flip-charts, Marqueurs, tableau, papier cartonné, matériel et outils d'affichage
- 

### **Méthodes d'évaluation :**

- Exercices pratiques
- Études de cas

### **Exploitation des acquis de la formation :**

- Activités d'auto-apprentissage
- Activités d'épanouissement
- Éducation parentale

### **Profil du Formateur :**

- Pédagogue didacticien
- Expert en formation de formateur

### **Durée et période de la formation :**

12 heures,  
Réalisée en formation initiale – septembre

## Construction et gestion de partenariat



**Contribution attendue de la formation :**

- Améliorer les compétences des acteurs dans la construction du partenariat
  - Convergence des actions
  - Mutualisation des ressources
  - Pérennité de la mobilisation des acteurs

**Population cible :**

- Les chefs projets des associations
- Les chefs de services ENF
- Les membres de cellules de veille

**Objectifs de compétences**

Connaitre les fondements du processus de construction du partenariat  
 Maitriser les techniques d'élaboration de gestion et de pérennisation du partenariat  
 Prendre conscience des facteurs limitant le développement du partenariat  
 Être en mesure de fidéliser ses partenaires

**Contenus à développer :**

- Les fondements du partenariat : La vision commune, la planification commune, l'intercommunication et le partage des résultats
- Processus de construction du partenariat, Présentation de son institution et de ses perspectives, Connaissance de ses partenaires, précision de la vision commune, définition de la finalité, définition des engagements et des rôles et responsabilités des partenaires.
- Pérennité du partenariat : participation, communication, valorisation

**Progression :****Méthodes d'animation :****Séance 1 : Préparer le partenariat**

Avec qui ? comment ? avec quels moyens ? et pour quels objectifs.

Mise en situation/ Exercice pratique /Analyse  
 Apport théorique et synthèse

**Séance 2 : Comment réussir le partenariat**

Planification commune, organisation de la mise en œuvre, pilotage partagé

Mise en situation/ Exercice pratique /Analyse  
 Apport théorique et synthèse

**Séance 3 : Pérenniser le partenariat**

Optimiser la communication, valorisation des contributions et partage des résultats

Mise en situation/ Exercice pratique /Analyse  
 Apport théorique et synthèse

**Supports de la formation**

- Exercices de mise en situation
- Ordinateur et matériel de projection, et matériel de projection, Flip-charts, Marqueurs, tableau, papier cartonné, matériel et outils d'affichage

**Méthodes**

- Études de cas

**d'évaluation :**

- Exercices de simulation

**Exploitation des acquis de la formation :**

- Implication des acteurs
- Convergence des actions
- Coordination entre acteurs

**Profil du Formateur :**

- formateur en montage et management de projets

**Durée et période de la formation :**

12 heures  
 Réalisée en formation Continue